

Les objectifs de gestion des espaces protégés

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.4 - La place de l'homme dans les espaces protégés

[1.4.1 Le rôle pédagogique](#)

[1.4.2 Le rôle social](#)

[1.4.3 Le rôle économique](#)

Les espaces protégés ne souffrent généralement pas d'un excès d'indifférence de la part du public. Le plus souvent, leurs gestionnaires se plaignent plutôt des problèmes que leur pose un afflux massif de visiteurs.

Cette demande d'accès doit évidemment être intégrée dans la problématique de gestion. Elle doit être considérée comme un élément majeur de l'évolution de notre société et comme un facteur positif d'intégration de la politique de protection du patrimoine naturel dans le contexte social.

1.4.1 - Le rôle pédagogique

Beaucoup de gestionnaires d'espaces protégés adoptent volontiers une attitude « militante » : les réserves naturelles sont considérées comme des lieux privilégiés pour convaincre le public de la nécessité de protéger la nature. Il est certain qu'elles ne constituent qu'une très faible proportion du territoire national et que si leurs responsables veulent avoir une influence significative sur la préservation de l'environnement, cela ne peut se faire que par le biais du prosélytisme. Ce parti pris ne nécessite cependant pas forcément de haranguer les foules: c'est surtout parce que la nature est belle que les visiteurs seront convaincus de la nécessité de la conserver telle qu'elle. Une des fonctions principales des espaces protégés est donc de montrer au plus grand nombre des milieux naturels les plus beaux possibles.

Cela suppose que ces espaces ne soient pas considérés comme des sanctuaires accessibles uniquement à un petit nombre d'initiés mais qu'ils soient aménagés, chaque fois que cela est possible, pour accueillir de nombreux visiteurs. Un des objectifs du plan de gestion est donc de rechercher comment concilier la protection des milieux et l'accès du public.

L'accueil des scolaires constitue naturellement un des meilleurs moyens d'œuvrer pour l'évolution des mentalités en matière de protection de l'environnement. Les parcs nationaux et régionaux ainsi que les réserves naturelles consacrent généralement des moyens importants à la pédagogie de l'environnement. Il s'agit de toute évidence d'un investissement à long terme mais qui ne peut que s'avérer payant: l'extension des zones protégées ne se fera que si les générations futures sont convaincues de leur nécessité. La familiarisation des enfants avec les questions relatives au fonctionnement des milieux naturels est d'autre part à même d'engendrer de nouvelles attitudes par rapport à l'environnement. Le contact avec la nature sauvage, avec tout ce que cela comporte de sensations nouvelles, constitue généralement pour de jeunes citoyens une expérience forte, qui les marque durablement.

1.4.2 - Le rôle social

Même indépendamment des arrières pensées « propagandistes », les espaces protégés peuvent difficilement se soustraire à la demande d'accès du public. La recherche du contact avec la nature est en effet une caractéristique majeure de l'évolution de notre société : l'homme moderne est de plus en plus séparé du cadre dans lequel il a évolué depuis ses origines et il éprouve le besoin périodique de se « ressourcer ».

Les espaces protégés ne doivent donc pas sous-estimer leur rôle social au profit des seuls objectifs de protection de l'environnement. Le « grand bol d'air » que viennent prendre leurs visiteurs n'a pas seulement une fonction physiologique, il a également une importance psychologique. De tels comportements font partie du fonctionnement de la société actuelle et l'accueil périodique d'un assez grand nombre de touristes ou de riverains doit être considéré comme un phénomène normal, au même titre que le passage des oiseaux migrateurs ou la pousse des feuilles au printemps.

1.4.3 - Le rôle économique

Le développement récent du tourisme de nature a fait naître un intérêt nouveau pour les espaces protégés de la part des élus et des personnes chargées du développement économique.

Les gestionnaires des réserves acceptent généralement assez mal de se voir considérer comme des « produits » ou comme des « gisements touristiques ». Cette situation constitue pourtant une chance incontestable pour le développement des espaces protégés. En effet, depuis qu'on leur reconnaît une fonction économique, ils acquièrent une légitimité sans précédent et leur existence même fait l'objet d'un consensus de plus en plus grand parmi les décideurs. L'accroissement rapide des acquisitions réalisées par les Conseils Généraux dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles est lié de toute évidence à ce phénomène.

Il s'agit donc d'une situation qui permet d'inscrire la protection de milieux naturels dans un cadre politique global et qui ne peut qu'être à son avantage. Le tout est de gérer convenablement cette situation et de ne pas vendre son âme sous prétexte de valorisation économique. Il existe de multiples façons d'intégrer des

espaces protégés dans le contexte économique local sans pour autant les transformer en zoos ou en jardins botaniques.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB